

A

( N<sup>o</sup> 331. )

---

## Chambre des Représentants.

---

---

SÉANCE DU 18 MAI 1842.

---

### NATURALISATION ORDINAIRE.

---

*RAPPORT* fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations,  
sur la demande du sieur Pierre-Amand Halland.

---

MESSIEURS,

Le pétitionnaire est né le 7 frimaire an V, à Honhergies, département du Nord (France); il habite la ville de Mons depuis 1814, où il fait le commerce du bois; il exerce l'état de charpentier.

Il a épousé successivement deux femmes belges, et a procréé, en premières noces, un fils né en Belgique.

Il conste des pièces du dossier qu'avant de quitter son pays natal, il avait su se rendre digne de l'estime et de la confiance de ses concitoyens et que sa conduite, pendant son séjour en Belgique, a toujours été irréprochable.

Il en résulte encore qu'il est, quant à son état, dans une position prospère. Les autorités consultées appuient sa demande en naturalisation ordinaire.

*Le Rapporteur,*

**HENOT.**

*Le Président,*

**DU BUS, AÎNÉ.**

---